

PORT SAINT-PIERRE

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 constitue la traduction financière de l'orientation budgétaire débattue lors du conseil municipal du 24 février dernier.

Ce rapport de présentation a vocation de synthétiser et rendre accessibles les données budgétaires issues des maquettes réglementaires imposées par le cadre légal des différentes instructions budgétaires.

Le budget 2023 est élaboré dans un contexte particulièrement difficile. Alors que la commune d'Hyères souhaite poursuivre la qualité du service rendu aux usagers des ports, elle est confrontée d'une part, à l'inflation des prix et, d'autre part, aux mesures nationales, certes favorables au pouvoir d'achat des agents, mais impactant de manière significative les charges de personnel.

Aussi, afin de maintenir le niveau d'épargne, une augmentation tarifaire de 3% a été décidée.

Les projets d'équipement se poursuivront et, en ce qui concerne le port de Saint-Pierre, le financement s'effectuera à 40% au travers d'un emprunt soit 700 K€.

Les lignes directrices qui avaient été présentées pour ce budget :

- L'amélioration de l'accueil portuaire
- La modernisation des infrastructures
- L'amélioration de la sécurité portuaire
- L'amélioration du plan d'eau et de l'environnement
- La modernisation des services

Ainsi, le budget primitif 2023 s'élève à 15,1 M€. Il est composé de propositions nouvelles et du report des résultats et des restes à réaliser issus de la gestion 2022.

Il se divise en deux sections :

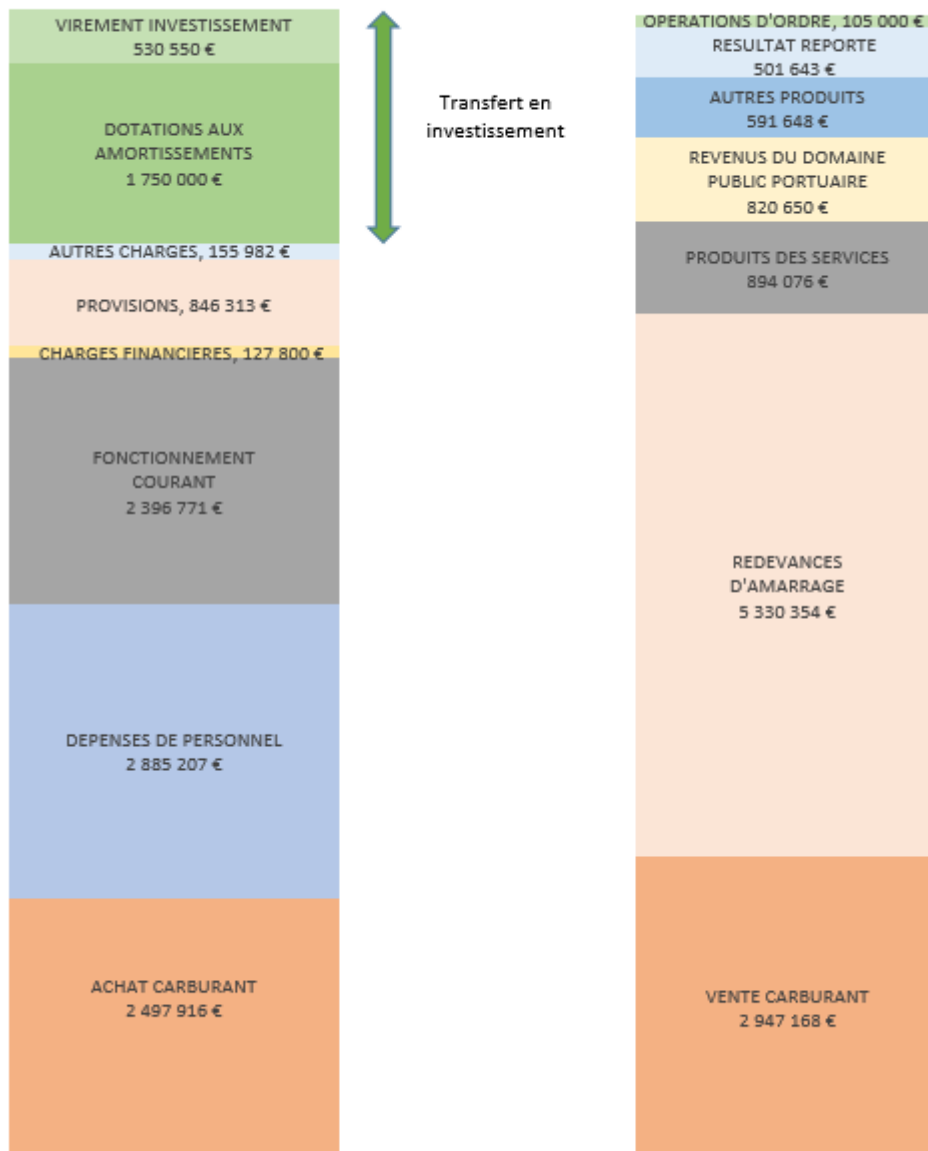
☞ **La section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 11 190 539,10 €** ;

☞ **La section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **3 886 450,68 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	10 583 896,00	8 909 989,10	1 278 507,95	2 888 560,00	11 862 403,95	11 798 549,10
Opérations d'ordre	105 000,00	2 280 550,00	2 280 550,00	105 000,00	2 385 550,00	2 385 550,00
Opérations de l'exercice	10 688 896,00	11 190 539,10	3 559 057,95	2 993 560,00	14 247 953,95	14 184 099,10
Résultats reportés	501 643,10		185 825,73		687 468,83	
Restes à réaliser			141 567,00	892 890,68	141 567,00	892 890,68
Total du budget	11 190 539,10	11 190 539,10	3 886 450,68	3 886 450,68	15 076 989,78	15 076 989,78

EQUILIBRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION

11 190 539,10 €



A/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

Elles sont composées de charges dites « réelles » estimées à 8,9 M€ et de charges dites « d'ordre » de 1,8 M€ correspondant aux dotations aux amortissements.

S'agissant des dépenses réelles, celles-ci sont globalement en augmentation de 4,11% par rapport au budget 2022.

Elles se ventilent de la manière suivante :

Compte	Libellé	Budget 2022	BP 2023	Variation	
				En euros	En %
011	Charges à caractère général	4 565 561,09	4 980 387,10	414 826,01	9,09%
602x	Achat carburant	2 276 200,00	2 497 916,00	221 716,00	9,74%
60	Autres achats	482 012,09	615 365,73	133 353,64	27,67%
61 & 62	Prestations de services	943 313,00	1 021 664,37	78 351,37	8,31%
63	Impôts et taxes	864 036,00	845 441,00	-18 595,00	-2,15%
012	Charges de personnel	2 632 401,00	2 885 207,00	252 806,00	9,60%
621x	Personnel extérieur	485 000,00	508 717,00	23 717,00	4,89%
633 & 64x	Masse salariale	2 147 401,00	2 376 490,00	229 089,00	10,67%
014	Atténuations de produits	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	4 610,00	20 982,00	16 372,00	355,14%
66	Charges financières	131 000,00	127 800,00	-3 200,00	-2,44%
67	Charges exceptionnelles	143 550,00	22 800,00	-120 750,00	-84,12%
68	Dotations aux provisions	897 373,00	846 313,00	-51 060,00	-5,69%
69	Impôts sur les bénéfices	177 000,00	20 000,00	-157 000,00	-88,70%
	TOTAL	8 557 995,09	8 909 989,10	351 994,01	4,11%

- **LES CHARGES A CARACTERE GENERAL (56%)**

Premier poste de dépenses, ces charges représentent une enveloppe de 5 M€ (+9,09%).

Elles se répartissent principalement comme suit :

- Carburant destiné à la vente : 2,5 M€ ;
- Fiscalité : 845 K€ dont les 2/3 au titre des taxes foncières et de la redevance domaniale ;
- Entretien de la zone portuaire (réseaux, nettoyage des quais, ramassage des déchets, mouillages...) : 504 K€ ;
- Fluides : 265 K€ ;
- Fournitures et petit équipement nécessaires à l'équipe technique pour réaliser les travaux en régie : 188 K€ dont 80 K€ affectés à l'harmonisation de l'éclairage public ;
- Entretien des bâtiments, véhicules, bateaux et matériel : 117 K€ ;
- Animations sur le port : 50 K€
- Formation des agents : 32 K€
- Affranchissement et téléphonie : 31 K€

- **LES CHARGES DE PERSONNEL (32%)**

Deuxième poste de dépenses, les charges de personnel représentent une somme de 2,9 M€ (+9,6%).

Ces charges se ventilent entre la masse salariale du personnel affecté directement au budget du port et la refacturation du budget de la ville pour les missions assurées par elle pour le compte du port. Cette refacturation représente une somme actualisée de 509 K€.

S'agissant du personnel permanent et saisonnier du port, qui représente une enveloppe de 2,4 M€, l'évaluation de la masse salariale tient compte de l'évolution naturelle des salaires, de l'augmentation du point d'indice de 3,5%, du recrutement d'un technicien et du rapatriement de 3 Equivalent Temps Plein affectés aux ports annexes pour la surveillance des plans d'eau.

Ce transfert représente une somme d'environ 120 K€ compensée par une recette au compte 7084 (refacturation au coût moyen).

- **LES PROVISIONS (9%)**

Ces prévisions de 846 K€ concernent pour le port Saint-Pierre, deux domaines :

- Les provisions pour gros entretien qui permettent de programmer les travaux d'entretien ou de grosses réparations et d'en étaler le financement dans le temps. Il s'agit ici des travaux de rehaussement de certains quais (223 K€) et de dragage (500 K€) ;
- Les provisions pour risques, destinées à couvrir une charge probable comme un contentieux indemnitaire, 3^{ème} année (93 K€) ou des créances devenues douteuses (30 K€).

Ces provisions font l'objet de délibérations spécifiques.

- **LES CHARGES FINANCIERES (1%)**

Le prévisionnel de ce poste est de 128 K€ soit -2,44% par rapport au budget 2022.

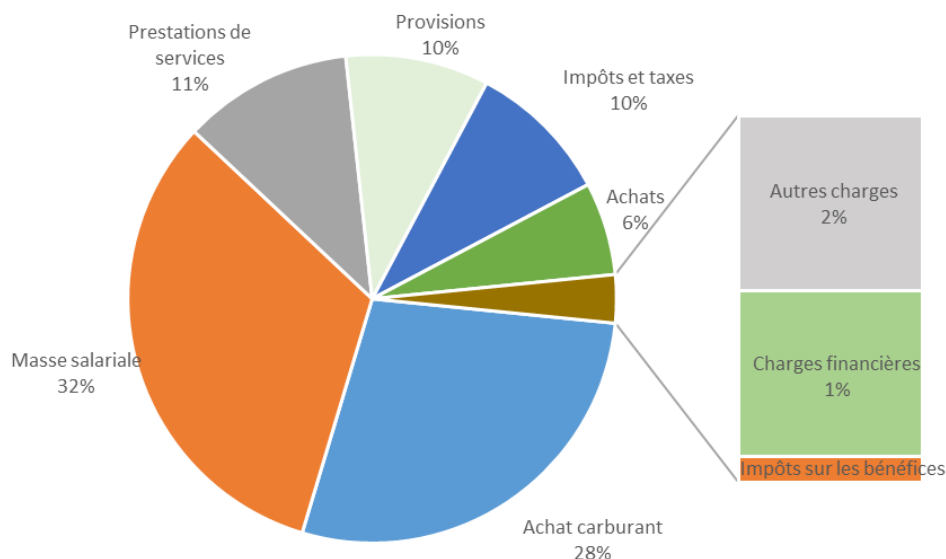
Ce budget tient compte d'un démarrage de remboursement de l'emprunt d'équilibre inscrit au présent budget.

- **LES AUTRES CHARGES**

D'un montant total de 70 K€, ces charges se ventilent principalement en :

- Créances admises en non-valeur : 21 K€ ;
- Subvention accordée à la SNSM : 18 K€ ;
- Impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2023 : 20 K€

VENTILATION DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2023



B/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes réelles de l'exercice sont estimées à 10,6 M€ complétées par 105 K€ de recettes d'ordre essentiellement consacrées aux travaux en régie.

Le résultat reporté de 2022 complète ce budget avec 502 K€.

Compte	Libellé	Budget 2022	BP 2023	Variation	
				En euros	En %
013	Attenuations de charges	12 000,00	106 000,00	94 000,00	783,33%
70	Ventes de produits, services, marchandises	9 386 309,00	9 993 419,00	607 110,00	6,47%
706	Prestations de services	6 179 282,00	6 293 712,00	114 430,00	1,85%
707	Vente carburant	2 635 250,00	2 947 168,00	311 918,00	11,84%
7083	Locations diverses	384 610,00	418 650,00	34 040,00	8,85%
7084	Mise à disposition de personnel facturée	59 407,00	200 983,00	141 576,00	238,32%
7087	Remboursement de frais	58 760,00	59 906,00	1 146,00	1,95%
7088	Autres produits d'activités annexes	69 000,00	73 000,00	4 000,00	5,80%
75	Autres produits de gestion courante	415 058,00	432 835,00	17 777,00	4,28%
751	Redevance pour concessions	349 666,00	361 000,00	11 334,00	3,24%
7541	Redevance droits de stationnement	47 000,00	41 000,00	-6 000,00	-12,77%
7588	Produits divers de gestion courante	18 392,00	30 835,00	12 443,00	67,65%
77	Produits exceptionnels		50 984,00	50 984,00	
78	Reprises sur provisions	19 656,00	658,00	-18 998,00	-96,65%
	S/TOTAL	9 833 023,00	10 583 896,00	750 873,00	7,64%
002	Résultat reporté	969 123,31	501 643,10		
	TOTAL	10 802 146,31	11 085 539,10		

- **LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES**

Avec 10 M€, ce poste représente 94% des recettes réelles de l'exercice. Elles sont en progression de 6,47% (+4% en excluant la vente de carburant).

Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation tarifaire de 3% décidée lors du dernier Conseil Municipal.

Ces produits se ventilent en :

- Vente de carburant : 2,9 M€ ;
- Redevances d'amarrage : 5,3 M€ ;
- Prestations de grutage et de stationnement sur les deux zones d'activités : 894 K€ ;
- Occupation du domaine portuaire (marché dominical, nocturnes, terrasses, terrain SB20...) : 419 K€ ;
- Mise à disposition de personnel aux ports annexes : 201 K€.

D'autres recettes moins importantes complètent ces prévisions comme le produit de la liste d'attente, la cale de mise à l'eau, le remboursement de la taxe foncière et de la consommation d'eau du Centre Commercial du Nautisme.

- **LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**

Avec 433 K€, il s'agit essentiellement des loyers perçus pour la location des immeubles de son domaine, à savoir :

- Le Centre Commercial du Nautisme au tarif actualisé : 300 K€ ;
- Les autres locaux : 61 K€ ;
- Le produit du stationnement : 41 K€ ;
- La part salariale des tickets restaurant : 31 K€.

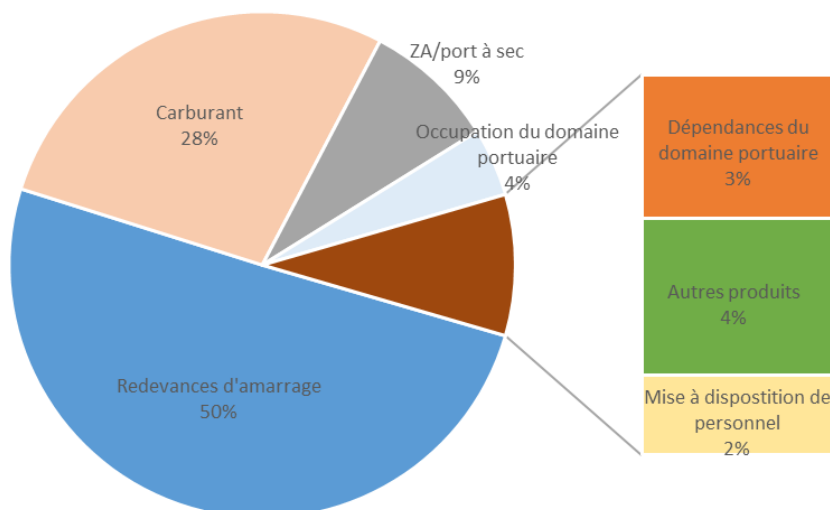
- **LES ATTENUATIONS DE CHARGES**

Sur les 106 K€ prévus, 86 K€ sont réservés à l'enregistrement de la valeur du stock final de carburant et 20 K€ à un reversement au titre de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2022.

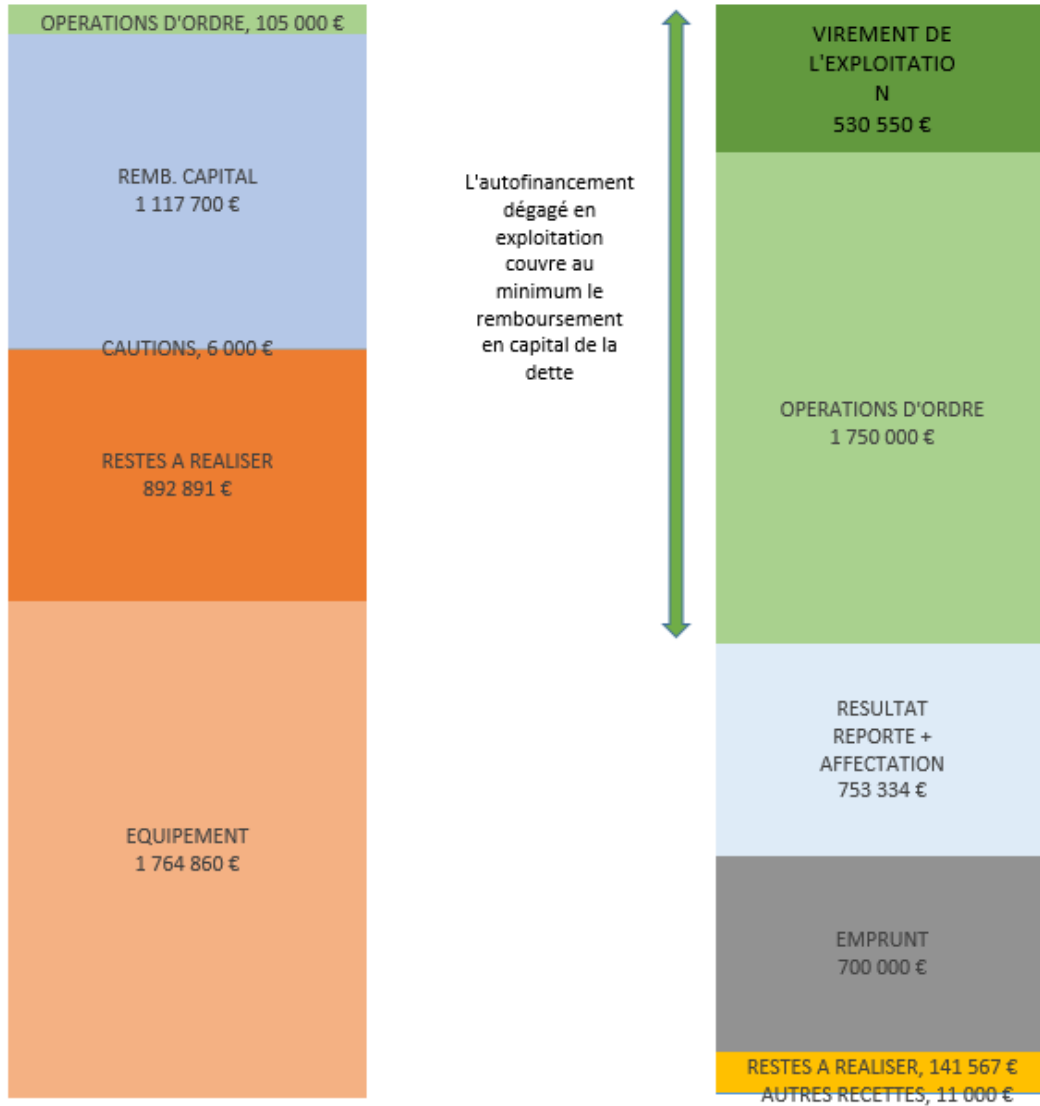
- **LES AUTRES PRODUITS**

Ce poste est consacré majoritairement à des opérations exceptionnelles telles que le remboursement d'indemnités par notre assureur dans le cadre d'un sinistre.

VENTILATION DES RECETTES DE L'EXERCICE 2023



EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
3 886 450,68 €



C/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 2,9 M€. Elles sont composées des dépenses dites d'équipement et du remboursement en capital de la dette d'un montant de 1,1 M€.

L'équipement représente 61% des dépenses réelles d'investissement avec 1,8 M€ dont :

Axe	Equipement	BP 2023
Amélioration de l'accueil portuaire : modernisation des infrastructures		1 128 600
	Aménagements du quai d'honneur et du quai d'accueil	
	Aménagements du quai des pêcheurs	
	Requalification de la jetée Est	
	Diagnostic / études bâtiments et génie-civil	
	Amélioration du réseau électrique - baron BIC	
	AMO déplacement de la ZA	
	Modernisation de la ZA	
	Remplacement du portail de la darse	
	Installation d'un distributeur automatique de carburant	
	Installation de 2 distributeurs de glaçons	
	Réfection des chaufferies	
Amélioration de la sécurité portuaire		44 500
	Installation de caméras	
	Remplacement des coffres à bouées / totems de sécurité	
	Mise en place d'un radar - entrée du bassin n°3	
Amélioration du plan d'eau et de l'environnement		469 950
	Changement des mouillages / chaînes de couronnement / bollards	
	Installation de compteurs d'eau communiquant	
	Remplacement des bornes de quai / automates	
	Abris-conteneurs	
	2 robots dépollueurs	
Modernisation des services		61 810
	Matériel informatique / communication	
	Acquisition d'un véhicule électrique	
	Outillage	
	Acquisition d'un sondeur bathymétrique	
	Mobilier / équipement des bureaux	
	Remplacement d'un photocopieur	
Autres		60 000
	Travaux CCN	
	Insertions AO	
TOTAL GENERAL		1 764 860

Des restes à réaliser à hauteur de 892 K€ complètent ce budget. Ils concernent essentiellement l'autorisation de programme du Centre Commercial du Nautisme (35%), l'opération de mise en conformité de la station d'avitaillement (27%) et l'acquisition de 2 bateaux de servitude (10%).

Des opérations d'ordre relatives aux travaux en régie (80 K€) et aux subventions transférables (25 K€) viennent compléter cette section.

D/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes sont constituées :

- Du report du résultat et de l'affectation : 753 K€
- D'un emprunt : 700 K€
- De l'autofinancement : 2,3 M€
- De subventions en restes à réaliser : 142 K€

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2023 qui s'équilibre à 11 190 539,10 € en section d'exploitation et à 3 886 450,68 € en section d'investissement.